

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail *)	SCHAEFF	HNL 30 B	CH 5776 06

Constructeur Karl SCHAEFF GmbH & Co. Maschinenfabrik, D-7183 Langenburg/Württ.
 Identification "HNL 30 B" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à droite, au centre, latéralement sur le chariot
 N° du châssis à l'avant, à droite, en haut sur le chariot
 Identification du moteur "F3L912" à l'arrière, à gauche, sur la bride du carter du volant (frappée par l'importateur)
 Importateur principal Klöpfer Baumaschinen AG, Postfach, 3601 Thun
 Véhicule homologué 32/1510

Châssis
 Nombre d'essieu 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique, avec assistance hydraulique
 Transmission entraînement hydrostatique
 Nombre de vitesses 2 Entraînement toutes roues, constant
 Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur les roues avant, resp. sur toutes les roues
 Frein auxiliaire entraînement hydrostatique
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur l'arbre à cardan
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits -

Moteur
 Marque D E U T Z Type F3L 912
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position arrière
 Refroidissement air Nombre cylindres 3
 Alésage 100 Course 120
 Cylindrée 2826 CV-impôt 14,39
 Puissance en kW 40 à V/min 2500
 DIN CV 54
 Bruit à proximité 101 dB(A) à V/min 2600 **)
 Silencieux 1 Topf 300x230x120 mm ***)
 Mesure des gaz Bacharach 4,0
BOSCH noircissement 4,2 à 95 %

Carrosserie excavatrice
 Nombre de portes 1 Indic. vitesse -
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs xxx/xx / gauche / droite
 Cale 350x160x200 mm Attelage AV = à broche
 Antivol -
 Nombre de places 1 av. centre ar.
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur (5660) 5420 Empattements 2260 /
 Largeur 2220 Essieu double av. ar.
 Hauteur (3900) 3850 Voie av. 1840 ar. 1840
 Porte à faux lat. Voies av. ar.
 av. (2350) 2110 ar. -
 ar. 1050 Braquage g 12500 d 12300

Poids avant arrière total
 Poids à vide +) +) +)
 Charge utile +) +) +)
 Poids total 7500
 Garantie fabr. (Variantes ++)
 Dimens. pneus 15,5/55 R 18 15,5/55 R 18 (voir remarques)
 Ply/bars 14 / 2,5 14 / 2,75
 Charge 4440 4710
 pour V max 20 20
 Garantie poids remorquable avec frein 2500
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h
 Vitesse maximale testée 18,5 km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule -
 () = véhicule équipé d'un bras télescopique pendulaire.

Équipement §)	CR	(E)
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans CR
Feux de position	R-SI	(E) ou R (E)
Feux rouges	-	
Feux stop	-	
Clignoteurs	av	lat. 4 (E) AR = 2a (E) ou SAW A 2076 / A 2077
Catadioptrés	av	ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av	ML CH 1 2204 02 ou A (E) ar ML CH 1 2204 02
Feux complémentaires		1/ feu de gabarit SAW A 2076/ A 2077 sur le bras
Eclairage plaque		[pendulaire
Essuie-glace		1/ balai avec/avec lave-glace
Avertisseurs		HELLA el 20005 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Charlot de travail *)		
Marque et type	S C H A E F F HML 30 B		
Homologation N°	CH	5776 06	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	+		Carburant 0
Charge utile	=		CV-impôt 14,39
Poids total	+		Cylindree 2826

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Le véhicule peut être équipé au choix d'un bras pendulaire normal ou d'un bras pendulaire télescopique;
bras pendulaire télescopique = véhicule spécial: distance volant - vers l'avant du véhicule = 3170 mm.
- ***) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max. 18,5 km/h = 82 dB/A.
- ****) Insonorisation : compartiment du moteur entièrement enduit de matière absorbante.
- +) Poids : poids effectif avec bras pendulaire normal avec bras pendulaire télescopique

avant	3390 kg	3820 kg
arrière	3390 kg	3660 kg (y compris le lest)
total	6770 kg	7480 kg
- ++) Variante de pneus : 12,0 - 18 10 PR charge par essieu 4320 (3,3) V-max. 30 km/h.
- §) Équipement : l'angle de visibilité vers l'avant à droite est partiellement bouché par le bras de l'excavatrice; un miroir rétroviseur supplémentaire est exigé à droite, vers l'avant; en lieu et place des béquilles arrière, le véhicule peut être équipé d'une lame-planeuse; la distance des clignoteurs latéraux jusqu'à l'avant du véhicule est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 137 - signalisation jaune/noir: protection sur le bras de l'excavatrice et le godet à l'avant, les socles des béquilles ou les 2 côtés de la lame-planeuse; 1 feu de gabarit blanc à l'avant sur le bras pendulaire;
- 138 - protections : sur le bras de l'excavatrice et sur le godet à l'avant;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - doivent être assurés : la tourelle doit être immobilisée, le bras de l'excavatrice et le godet en position transport au moyen d'un câble ou d'un fer plat; la commande de la partie hydraulique de travail.

Pour le véhicule spécial:

- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires; 125 - autorisation spéciale obligatoire.

Lieu et date de l'homologation Steffisburg, 18.09.79.

Remplace FH du 18.09.79 / poids remorquable

11.03.85 jak Service fédéral d'homologation